



Paris, le 14 octobre 2010



*Le Président
de l'intergroupe Parlementaire
de l'Outre-Mer*

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT NE VEUT PAS DIRE L'UNIFORMITÉ...

Le Président de l'Intergroupe Parlementaire Outre-Mer, Député de la Martinique Alfred ALMONT a réuni le jeudi 13 octobre 2010 les Parlementaires ultramarins autour des préoccupations basées sur la motion commune proposée par eux conjointement avec les socioprofessionnels ultramarins.

Ceux-ci déplorent l'instabilité des mesures prises dans le cadre du Projet de loi de Finances pour 2011 qui risquent d'être un véritable coup de frein pour le développement économique de nos territoires insulaires contraints.

Au cours de cette réunion un dispositif a été arrêté et solidairement, les Parlementaires ont décidés **de faire entendre la voix de l'Outre-mer.**

Ainsi, ils rédigeront et défendront des amendements communs en commissions et en séance publique.

Ils cosigneront une motion commune à présenter au Président de la République, autour de points essentiels.

Cette démarche devrait participer à infléchir les mesures de « raboutage » préconisées dans le projet de loi de Finances concernant les Outre-mers.

Le Président de l'Intergroupe espère que les spécificités de l'Outre-mer retiendront l'attention du Gouvernement et de l'ensemble des Parlementaires pour éviter de pénaliser les efforts consentis dans le but de faire émerger dans les territoires concernés un développement endogène durable, grâce aux filières d'avenir comme celles des nouvelles énergies.

TRANSMISSION POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le Président

**Alfred ALMONT.
Député de la Martinique**